

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE93

présenté par  
Mme Faure-Muntian, rapporteure

-----  
**ARTICLE 26**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« dispositions de nature législative »

les mots :

« mesures relevant du domaine de la loi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.